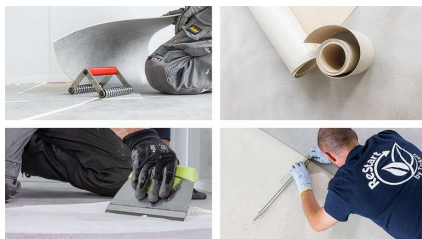


# TITRE Solier / Solière Niv.4



**Le métier de solier/solière fait partie des métiers du second œuvre du bâtiment et plus précisément de la finition.**

**Sur un chantier, le solier assure les activités suivantes :**

- Conseil et dialogue avec les clients et autres intervenants
- Organisation de l'intervention
- Reconnaissance et préparation des supports
- Mise en œuvre des revêtements de sol.

**Ces activités s'exercent dans le respect des règles de l'art et de la profession, des règles d'hygiène et de sécurité du chantier et des normes environnementales en vigueur.**

**En l'absence de toute autre certification de même niveau sur le métier de solier/solière, le titre solier/solière de niveau 4 permet de garantir pour les personnes titulaires de la certification, la maîtrise de l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier de solier/solière dans tous les environnements (construction neuve, rénovation, logements, bureaux, hôpitaux, commerces, ....).**



## DIPLÔME

Titre enregistré au RNCP sous le n°34700 et homologué de niveau 4, reconnu par les professionnels, dispensé dans les centres de formation habilités par le RFS.



## PROGRAMME / OBJECTIFS

✓ **La formation se compose de 3 blocs de compétences. Pour obtenir le Titre, le candidat devra valider les 3 blocs de compétences.**

- ❖ **CCP1** - Conseil et dialogue avec les clients et les autres intervenants du secteur  
- Organisation de l'intervention  
- Traitement et préparation des supports et de la zone d'intervention
- ❖ **CCP2** - Mise en œuvre courante des revêtements de sol PVC, textiles et linoléum en lés, dalles et lames.  
- Mise en œuvre décorative
- ❖ **CCP3** - Mise en œuvre des :  
\*Revêtements de sol PVC et linoléum en lés et dalles avec traitement verticaux  
\*Système douche  
\*Revêtements conducteurs et dissipateurs  
\*Marches d'escaliers PVC, textiles et linoléum.

**Nota :** en cas de l'obtention partielle de blocs de compétences, le titre n'est pas validé mais les attestations d'acquisition de blocs sont délivrées au candidat. Ces blocs restent acquis 5 ans et permettent au candidat de préparer et valider les compétences manquantes (nous consulter).



## METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Démarche personnalisée prenant en compte les acquis de l'expérience des alternants et la diversité de leurs entreprises formatrices.
- Formation adaptée en privilégiant les échanges, les études de cas et les méthodes participatives, actives et concrètes.
- Interventions de différents acteurs du monde professionnel du BTP (fabricants, experts,...).
- Salles de réunion équipée de systèmes de vidéo projection.
- Accompagnement socio-éducatif.



## MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités.
- Evaluation certificative réalisée sous forme d'épreuves terminales et contrôle en cours de formation (CCF).
- Validation des 3 blocs de compétences à l'issue de la formation.

# TITRE Solier / Solière Niv.4

Les résultats parlent !

- ✓ 90% Taux moyen de réussite aux examens
- ✓ 97% Taux moyen d'insertion professionnelle à 6 mois



## CALENDRIER / DUREE

Parcours de formation sur 12 ou 18 mois.  
26 semaines au centre de formation comprenant formation et préparation à l'évaluation.  
Alternance 1/3 du temps en centre de formation – 2/3 du temps en entreprise.



## PUBLIC / MODALITES D'ACCES

- ✓ Jeunes h/f âgés de 16 à 30 ans (Contrat d'apprentissage).
- ✓ Jeunes h/f âgés de 16 ans et plus ; demandeurs d'emplois (Contrat de professionnalisation).
- ✓ Formation accessible par la voie de la VAE (Validation des acquis de l'expérience).
- ✓ Formation accessible aux personnes en situation de handicap.



## ADMISSION / PRE-REQUIS

- Avant l'entrée en formation, toute candidature est à transmettre au centre TARKETT FORMATION.
- Un test de positionnement sera réalisé afin de définir le parcours de formation le mieux adapté.



## ENTREPRISES

- Toute entreprise, des TPE aux grandes entreprises, structure artisanale, PME de la finition du Bâtiment.



## REMUNERATION

- Elle varie en fonction de l'âge, de la nature du contrat et de la progression dans le parcours de formation de l'alternant (il s'agit d'un pourcentage du SMIC).



## NOS +

- Le centre, étant situé sur un site de production, est constamment à la pointe des dernières innovations en matière de revêtements de sol.
- Visite de la production permettant de comprendre et visualiser le process de fabrication.
- Au sein d'un groupe international, le centre de formation peut vous accompagner pour une recherche d'emploi à l'étranger à la fin du cursus.
- Vous apprendrez dans des lieux de formation qui respectent scrupuleusement la Charte Environnementale mise en place par Tarkett et Véolia : Restart.
- Restauration sur place.
- Aide à l'hébergement,



## ET APRES.....FORMATION COMPLEMENTAIRE

- Chef d'équipe aménagement-finitions N° de fiche RNCP34141( liens utiles : <https://www.onisep.fr>  
<https://www.francecompetences.fr/>



## COÛT DE FORMATION ET TARIF

**Apprentis : niveau de prise en charge déterminé par la branche dont relève l'entreprise.**  
**Pour les autres publics : nous consulter.**



## LIEU ET CONTACT:

**Tarkett Formation**  
2, avenue François Sommer  
ZI de Glaire – 08200 SEDAN  
☎ 03 24 29 84 71 – Mail : [formation@tarkett.com](mailto:formation@tarkett.com)

